

Conditions de vente

Les conditions de vente suivantes s'appliquent à tout produit, toute marque ou tout service de l'entreprise Standard Products inc., ci-après désignée sous l'appellation Stanpro.

1. Prix

Tous les prix sont en devise canadienne et sont modifiables sans préavis.

Les prix entrent en vigueur dès la soumission et sont modifiables sans préavis. À moins que les prix cités soient fixes, Stanpro se réserve le droit de facturer aux prix en vigueur à la date d'expédition.

Les taxes ne sont pas incluses dans le prix.

2. Commande minimale

La valeur minimale de la commande est de 100 \$.

3. Conditions d'expédition

Les envois sont FOB, notre usine avec un minimum prépayé de 1 250 \$ pour toutes les destinations principales au Canada.

Dans le cas de plusieurs envois, Stanpro expédiera ceux-ci prépayés à la condition que chaque envoi respecte le montant prépayé indiqué ci-dessus.

Toute commande sous la valeur minimale sera expédiée FOB, point d'origine.

Toute expédition spéciale du client qui entraîne des coûts d'envoi supplémentaires hors de la normale se verra facturer les coûts additionnels. Les expéditions à destination des États-Unis pour des clients canadiens seront assujetties à des frais de douane et de courtage à la charge du client.

Exception : les pôles et les convertisseurs de plus de 1 400 watts sont prépayés et chargés.

* Si l'envoi par avion ou par navire s'avérait nécessaire pour arriver à une destination particulière, des frais additionnels s'appliqueront.

4. Frais d'annulation

Toute commande pour articles de stockage pourra être annulée avant l'expédition; des frais de reconstitution des stocks pourront s'appliquer.

Toutes autres commandes ne pourront être annulées à moins que Stanpro soit dédommée pour le travail déjà accompli et pour tout matériel spécial acheté par Stanpro. Lorsqu'une commande est annulée après avoir été expédiée ou si ladite commande est refusée à sa destination, tous frais d'entreposage, de livraison et de renvoi, ainsi que les frais de reconstitution des stocks seront imputés au client.

5. Classification de non-stockage

Veillez noter que les articles de stockage (désignés 'NS' sur la liste de prix) doivent respecter la quantité minimale de commande dudit article au moment de l'achat. Veuillez communiquer avec les ventes internes avant d'engager une date de livraison.

Conditions de vente

6. Lampes fluorescentes

Stanpro n'assumera aucune responsabilité pour quelconque dommage causé par le transport pour caisses brisées ou pour lampes de 0,9 m (3 pi.) et jusqu'à 2,4 m (8 pi.) de longueur; ces articles seront assujettis à des frais supplémentaires de réemballage de 25 %. Stanpro exigera une mainlevée signée par le client avant d'expédier un tel envoi.

Toute lampe fluorescente d'une longueur de plus de 2,4 m (8 pi.) devra être commandée en quantités de caisses complètes. Stanpro n'assumera aucune responsabilité pour quelconque dommage causé par le transport.

7. Produits optiques

La tolérance de coupe est de + / - 1/16ième de pouce. Toute commande pour lentilles individualisées, paralume et profilés (lentilles enveloppantes) doit être acheminée par écrit dans un courriel ou un message télécopié avec instructions précises.

Stanpro n'assumera aucune responsabilité pour les retours de telles commandes et ne les acceptera pas à moins d'erreur de la part de l'entreprise (Stanpro).

8. Expédition et entreposage

L'expédition d'articles doit se faire dans les trente (30) jours qui suivent leur fabrication, sinon, des frais d'entreposage s'appliqueront. Les pôles qui ne sont pas installés immédiatement devront être déballés dès leur arrivée chez l'acheteur et entreposés à ciel ouvert. Stanpro n'assume aucune responsabilité pour la corrosion de la finition du produit causée par un entreposage inapproprié ou du fait que le produit demeure emballé.

9. Réclamations et retours

Stockage et fabrication sur mesure

Le retour de tout article de stockage ou d'article fabriqué sur mesure sera assujetti à des frais minimums de restockage de 35 %. Tout article qui se trouve sur une facture plus ancienne que 12 mois est non consigné.

Tout article supprimé acheté après l'avis de suppression sera jugé comme faisant l'objet de vente définitive.

SKU non stockés

Tous les articles non stockés, spéciaux, fabriqués sur mesure, liquidés, non résiliables et non consignés devront être considérés comme faisant l'objet de vente définitive.

Toutes les réclamations et tous les retours doivent être acheminés par courriel ou télécopieur auprès du bureau de vente désigné et doivent inclure :

- Le code de commande de Stanpro et (ou) la description de la commande
- Le numéro de bon de commande
- La raison du retour de la marchandise

Lorsqu'un article retourné est approuvé et traité, il doit être retourné dans un délai de trente (30) jours.

Tous les retours doivent être accompagnés d'un formulaire d'autorisation de retour des biens (RGA) fourni et préalablement approuvé par Stanpro; les articles doivent être expédiés port payé Stanpro. Toutes les RGA seront traitées dans les deux semaines suivant leur réception.

Seuls les articles et les quantités inscrites sur le formulaire RGA seront acceptés comme retours. Si les articles retournés ne correspondent pas aux données inscrites sur le formulaire RGA final approuvé, Stanpro se réserve le droit de retourner les articles à l'expéditeur, et ce, aux frais de ce dernier.

Tous les stocks retournés pour obtention de crédit doivent se trouver dans leur emballage original, sans souillure et dans un

Conditions de vente

état revendable. Tout article vendu en paquets emballés (paquets de 2, 4, 6, etc.) doit être retourné dans son état original.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec les ventes internes.

10. Articles endommagés et manquants

Tous les produits Stanpro subissent un essai en usine pour assurer qu'ils soient exempts de défauts avant l'expédition. Dans le cas d'envois prépayés ainsi que prépayés et facturés, le titre de propriété du produit passe à l'acheteur sur livraison à destination. L'acheteur doit adresser à Stanpro toute réclamation pour dommages ou déficit en transit. Tout dommage ou déficit doit être précisé sur le bordereau d'expédition signé de la société de transport avant le dépôt d'une réclamation auprès de Stanpro. Toute réclamation pour perte, pour dommage ou pour article manquant doit être adressée à Stanpro dans un délai de 7 jours.

Pour toute expédition et cueillette en port dû, le titre de propriété passe à l'acheteur lors de la cueillette des produits par la société de transport à son point d'origine. Toute réclamation pour dommage ou pour article manquant doit être adressée directement à la société de transport.

11. Garantie restreinte du produit

Stanpro garantit que ses produits sont sans défaut en matière de matériel et de qualité d'exécution dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien lors de leur expédition.

Les produits offerts par Stanpro doivent être entreposés, installés et utilisés dans des conditions environnementales appropriées qui respectent, sans pour autant s'y limiter, les spécifications du NEC, du cULus, de la CSA et de la ANSI.

Veuillez consulter les garanties offertes sur le site Web de Stanpro à <https://stanpro.com/warranty/>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec les ventes internes.

12. Politique relative à la marque de commerce

Toute reproduction imprimée ou électronique de toute marque de commerce, de marque de produit ou de logo est interdite sans approbation écrite préalable.

La vente de tout produit Stanpro sur Internet est interdite sans approbation écrite préalable. La vente ou l'exportation de produits Stanpro vers les États-Unis est aussi interdite sans approbation écrite préalable.